PICTET 1805

Fondation Pictet en faveur de la prévoyance individuelle (3e Pilier A)
Questionnaire Profil Preneur de prévoyance

Preneur/preneuse de prévoyance (ci-après «le Preneur de prévoyance»)

Nom: _____

Prénom: _____

N° AVS: _____

Expérience en matière d'investissement

La présente section permettra de déterminer le niveau de vos connaissances et de votre expérience en vue de l'investissement dans un ou plusieurs des portefeuilles proposés par la Fondation.

Quel est votre niveau d'expérience et/ou de formation dans le domaine des marchés des capitaux?
(Une seule réponse possible)

- ☐ Aucune expérience ou formation particulière — 0
- ☐ Expérience et/ou formation élémentaire/s (p. ex. investissements occasionnels ou cours d'introduction) — 3
- ☐ Expérience pertinente et/ou formation spécialisée (p. ex. investissements réguliers effectués personnellement, diplôme universitaire ou titre jugé équivalent) — 6
- ☐ Solide expérience (p. ex. expérience acquise en investissant pendant un certain nombre d'années) — 9

Situation financière

La présente section permettra d'évaluer le niveau de risque que vous êtes en mesure d'assumer en fonction de votre situation financière.

Quelle est la valeur totale de votre patrimoine (y compris votre prévoyance, mais sans l'immobilier)?
(Une seule réponse possible)

- ☐ Moins de CHF 200 000 — 0
- ☐ Entre CHF 200 000 et 500 000 — 2
- ☐ Entre CHF 500 000 et CHF 1 000 000 — 4
- ☐ Plus de CHF 1 000 000 — 6

Objectifs de placement

La présente section permettra d'évaluer le niveau de risque que vous seriez disposé à assumer pour le compte détenu auprès de la Fondation.

Quel est votre objectif de placement?
(Une seule réponse possible)

☐ Préservation du capital	0
☐ Génération de revenus et léger accroissement du capital	2
☐ Génération de revenus et accroissement modéré du capital	4
☐ Priorité donnée à l'accroissement du capital	6

Quel est votre horizon de placement? *(Une seule réponse possible)*
Cet horizon correspond à la durée pendant laquelle vous ne pensez pas avoir besoin de la majeure partie du capital investi. Dans le choix de l'horizon de placement, il convient de prendre en considération notamment les projets futurs liés à un encouragement à la propriété du logement, un départ définitif de la Suisse ou le démarrage d'une activité indépendante.

☐ Moins de 3 ans	2
☐ Entre 3 et 5 ans	4
☐ Entre 5 et 10 ans	6
☐ Plus de 10 ans	8

En cas de turbulences sur les marchés, comment réagiriez-vous à une baisse de 10% ou plus de la valeur de vos investissements dans un court laps de temps (un mois ou moins)? *(Une seule réponse possible)*
Cette question ne se rapporte à aucun instrument ou marché financier en particulier ni à aucune simulation de performances passées ou futures. Elle doit permettre de déterminer votre attitude à l'égard du risque pour établir votre profil.

☐ J'envisagerais de diminuer les risques	0
☐ Je conserverais mes positions dans l'optique d'une stratégie d'investissement à long terme	3
☐ Je saisirais l'occasion d'augmenter les risques	6

Comment réagiriez-vous si cette baisse de valeur n'avait pas été entièrement effacée un an plus tard?
(Une seule réponse possible)

☐ J'envisagerais de diminuer les risques	0
☐ Je conserverais mes positions dans l'optique d'une stratégie d'investissement à long terme	3
☐ Je saisirais l'occasion d'augmenter les risques	6

Quelle est votre attitude à l'égard du risque?

(Une seule réponse possible)

Les exemples mentionnés ci-après sont fictifs et donnés uniquement à titre d'illustration. Ils ne se rapportent à aucun instrument ou marché financier en particulier ni à aucune simulation de performances passées ou futures et n'ont d'autre but que de permettre à la Fondation de déterminer votre attitude à l'égard du risque en vue de l'établissement de votre profil.

☐ **a. Tolérance au risque très faible** – aucune disposition à placer des avoirs dans des actifs risqués ou disposition à en placer une très faible part. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont très faibles.

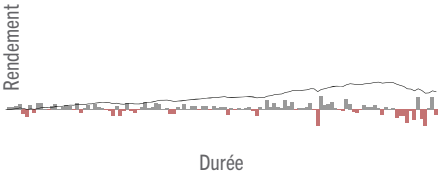

2

☐ **b. Tolérance au risque faible** – disposition à placer une faible part des avoirs dans des actifs risqués. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont faibles.

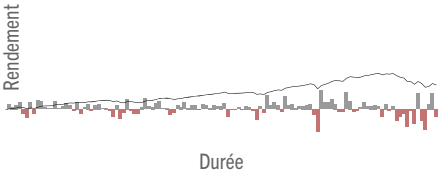

4

☐ **c. Tolérance au risque moyenne** – disposition à placer une part modérée des avoirs dans des actifs risqués. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont moyens.

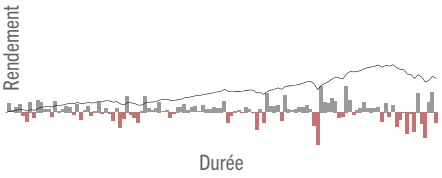

6

☐ **d. Tolérance au risque élevée** – disposition à placer une part importante des avoirs dans des actifs risqués ou illiquides. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont élevés.

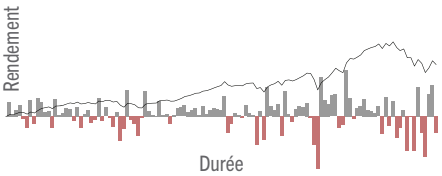

8

☐ **e. Tolérance au risque très élevée –** disposition à placer la totalité des avoirs dans des actifs risqués ou illiquides. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont très élevés.

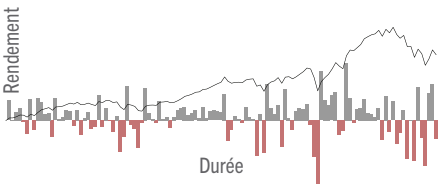

10

Total des points: ____

Résultat obtenu et définition des profils de risque

1. Niveau très faible	
0-10 points	Ce profil de risque est généralement associé à un horizon de placement à très court terme et à une très faible tolérance/propension au risque. Les clients présentant un tel profil ne sont pas disposés à placer leurs avoirs dans des actifs risqués ou sont disposés à en placer une très faible part. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont très faibles.
2. Niveau faible	
11-20 points	Ce profil de risque est généralement associé à un horizon de placement à court terme et à une faible tolérance/ propension au risque. Les clients présentant un tel profil sont disposés à placer une faible part de leurs avoirs dans des actifs risqués. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont faibles.
3. Niveau moyen	
21-30 points	Ce profil de risque est généralement associé à un horizon de placement à moyen terme et à une tolérance/ propension au risque modérée. Les clients présentant un tel profil sont disposés à placer une part modérée de leurs avoirs dans des actifs risqués. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont moyens.
4. Niveau élevé	
31-40 points	Ce profil de risque est généralement associé à un horizon de placement de moyen à long terme et à une forte tolérance/propension au risque. Les clients présentant un tel profil sont disposés à placer une part importante de leurs avoirs dans des actifs risqués ou illiquides. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont élevés.
5. Niveau très élevé	
Plus de 41 points	Ce profil de risque est généralement associé à un horizon de placement à long terme et à une très forte tolérance/ propension au risque. Les clients présentant un tel profil sont disposés à placer la totalité de leurs avoirs dans des actifs risqués ou illiquides. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont très élevés.

Niveau de risque	Portefeuilles autorisés
1	LPP/BVG-Short-Term Money Market ESG
2	LPP/BVG-Short-Term Money Market ESG LPP/BVG-Short-Mid Term Bonds LPP/BVG-10 ESG LPP/BVG-25 ESG
3	LPP/BVG-Short-Term Money Market ESG LPP/BVG-Short-Mid Term Bonds LPP/BVG-10 ESG LPP/BVG-25 ESG LPP/BVG-Multi Asset Flexible LPP/BVG-40 ESG
4	LPP/BVG-Short-Term Money Market ESG LPP/BVG-Short-Mid Term Bonds LPP/BVG-10 ESG LPP/BVG-25 ESG LPP/BVG-Multi Asset Flexible LPP/BVG-40 ESG LPP/BVG-60 ESG
5	LPP/BVG-Short-Term Money Market ESG LPP/BVG-Short-Mid Term Bonds LPP/BVG-10 ESG LPP/BVG-25 ESG LPP/BVG-Multi Asset Flexible LPP/BVG-40 ESG LPP/BVG-60 ESG

Déclaration

Le Preneur de prévoyance certifie avoir répondu avec exactitude et de façon complète à l'ensemble des questions posées, avoir correctement additionné les points et compris la définition des profils et niveaux de risque.

Le/les portefeuille/s qu'il a choisi/s:

☐ correspond/ent à son profil de risque.

☐ ne correspond/ent pas à son profil de risque. Dans ce cas, le Preneur de prévoyance confirme avoir compris les risques supplémentaires associés au/x portefeuille/s choisi/s et accepte de supporter seul ces risques.

En souscrivant à un/des portefeuille/s, le Preneur de prévoyance confirme avoir compris les risques qui y sont associés et confirme supporter seul ces risques, notamment ceux liés aux fluctuations de marché.

Le Preneur de prévoyance est conscient et accepte que la Fondation ne soumet pas le choix du/des portefeuille/s à une surveillance, notamment en lien avec son profil, ni n'effectue de contrôle de la pertinence de ce choix par la suite.

Le Preneur de prévoyance prend acte du fait que la Fondation ne s'engage pas à obtenir une performance déterminée et que la performance passée n'est pas garante des performances futures.

Date (jj/mm/aaaa) _____

Signature du Preneur de prévoyance _____